

## **RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 NOVEMBRE 2015**

L'an deux mille quinze, le vingt trois novembre à vingt heures trente minutes, le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Philippe HAMON, Maire.

**Président** : Monsieur Philippe HAMON.

**Présents** : M. Philippe HAMON, M. Claude COLLIN, Mme Viviane GREINER, M. Jean-Jacques SCHERCHEN, M. Pascal AMRHEIN, M. Jean-Claude BRUNIE, Mme Christelle POULIQUEN (arrivée en retard), Mme Françoise JEANNERET, Mme Raymonde SLADKY, Mme Dominique DESVIGNES, M. Michel GARCIA, Mme Françoise JOIN, M. Yves JESBAC, M. Franck FAUVEL, M. Christian CLOUARD, Mme Sophie MAILLART, Mme Christine ANTONI, Mme Martine THOMPSON, M. Patrick PHILIPPE, M. Alain LAMOUR, M. Pierre VIBET, Mme Béatrice DUPERRON.

**Absents excusés et représentés** : Mme Anne-Catherine MEHL (donne pouvoir à Mme Françoise JOIN), M. Jean-Pierre LENTIGNAC (donne pouvoir à M. Franck FAUVEL), M. Patrick GAMACHE (donne pouvoir à M. Michel GARCIA), Mme Delphine DANTEC (donne pouvoir à Mme Françoise JEANNERET), Mme Ghislaine FABBRO (donne pouvoir à M. Philippe HAMON), Mme Delphine ANTONETTI (donne pouvoir à M. Alain LAMOUR).

**Secrétaire** : M. Michel GARCIA.

### **Le quorum est constaté**

Monsieur HAMON : A peine 10 mois après les attentats de janvier, notre pays est de nouveau la cible de l'horreur. Au stade de France et plusieurs terrasses de café, de restaurant et à la salle de spectacle du Bataclan, les parisiens assistent impuissants à un véritable carnage. 130 personnes ont été tuées et 352 autres blessées. L'état d'urgence a été décrété. Après l'effroi de ce massacre aveugle de civils innocents, nos premières pensées vont aux victimes et à leurs familles. Je souhaite exprimer, au nom du conseil municipal, toute notre reconnaissance aux forces de l'ordre pour leur courage et leur détermination. Leur engagement est total et doit perdurer car l'imminence d'autres attentats est à craindre. J'adresse également nos remerciements aux services de secours, aux hôpitaux et plus particulièrement aux équipes d'urgentistes. La France est en guerre et nous nous devons de rester unis, forts et solidaires. Notre détermination doit être sans faille à l'image de la devise du RAID : « *Servir sans faillir* ». Il ne faut évidemment pas céder à la panique et mettre ceux qui tentent de déstabiliser notre République hors d'état de nuire. Les valeurs de Liberté, d'Egalité et de Fraternité sont les fondements de notre République. La Laïcité et la Tolérance en sont les principes fondamentaux. Il faut évidemment éviter tous les amalgames et avoir une attitude fidèle à notre tradition et à nos valeurs républicaines. Plus que jamais, face aux événements ignobles qui ont ciblé notre jeunesse, force vive de notre Nation, chacun d'entre nous doit soutenir les actions de l'Etat pour faire cesser les actes de terrorisme qui menacent notre démocratie. En Hommage à toutes ces victimes innocentes, j'invite l'ensemble du conseil municipal ainsi que le public présent à observer une minute de silence.

Monsieur HAMON : Donne lecture de l'ordre du jour.

Monsieur GARCIA : J'ai une déclaration à faire : (reprise du discours)

*« Je voudrai annoncer la création d'un nouveau groupe d'élus dans ce conseil municipal qui se nomme : TRANSPARENCE ET DEMOCRATIE.*

*Je vous remettrai cette déclaration à la fin de cette intervention et la liste des signataires dans les jours qui viennent.*

*Nous avons été élus il y a à peine un an et demi.*

*Depuis, un maire-adjoint a démissionné, 2 maires-adjoints ainsi que 2 conseillers délégués ont rendu leurs délégations et je ne parlerai pas du malaise au sein du personnel municipal.*

*Cela traduit un véritable problème dans la gouvernance de la mairie, voir de son remplacement.*

*Certaines de nos collègues féminines nous ont fait part de propos sexistes, insultants et orduriers tenus par certains autres de leurs collègues à leur rencontre.*

*Elles vous en ont fait part, mais comme à votre habitude, vous n'avez nullement réagit, en laissant faire.*

*Nous ne pouvons le tolérer et exigeons que vous condamnerez solennellement de tels agissements.*

*D'autre part, où est la démocratie dans votre équipe, qui commande ? Toujours absent, vous avez confié les rênes à une poignée de vos amis.*

*Jamais les commissions ne se réunissent.*

*Ce soir, par exemple, vous avez mis un certain nombre de points importants à l'ordre du jour du conseil sans qu'ils n'aient été examinés préalablement en commission.*

*C'est le cas notamment pour la participation de la commune à la SORGEM ou pour la modification du PLU.*

*L'ensemble de ces manquements aux règles essentielles qui régissent le fonctionnement de notre institution, que du manque de respect des membres de notre équipe, nous conduit à créer un groupe indépendant pour respecter et faire respecter les valeurs qui nous ont guidées pour intégrer votre liste et qui se retrouvent bafouées.*

*Il ne vous sert à rien de convoquer un conseil dans les 5 jours, sans que tous ces points ne soient présentés en commissions. Nous ne pourrons pas accepter qu'ils soient à l'ordre du jour si cette condition n'est pas remplie.*

*Enfin, nous vous demandons d'inscrire à l'ordre du jour du prochain conseil municipal, conformément à l'article L.2122-23 du CGCT, la fin de la délégation que vous a consentie le conseil municipal au titre de l'article L.2122-22 du même code.*

*En attendant, nous nous retirons du conseil.*

*Bonsoir. »*

A la fin de son discours, le groupe est sorti derrière Monsieur GARCIA et il répondait à Monsieur le Maire ensuite quand ils sortaient de la salle.

Monsieur HAMON : Merci Monsieur GARCIA. Je trouve votre attitude très regrettable puisque nous avons des points importants à l'ordre du jour.

Monsieur GARCIA : Vous les présenterez en commission. Ce n'est pas cela la démocratie. La démocratie est bafouée tous les jours dans ce conseil et ce, depuis le début.

Monsieur HAMON : Il est aussi dommage que vous vous en rendiez compte au bout de 18 mois.

Monsieur GARCIA : Oui car j'ai souhaité être patient.

Monsieur CLOUARD : J'ai une chose à dire qui est destinée aux personnes qui sont parties. Il a été cité quelque chose qui traduit un problème de gouvernance. Je vois surtout ici quelque chose qui témoigne d'un excès d'ambition.

Monsieur HAMON : Monsieur CLOUARD, l'excès d'ambition se découvre et les gens se révèlent au fil des mois. Tant que nous n'avons pas travaillé avec ces personnes, nous en ignorons leurs personnalités et leurs défauts.

Monsieur LAMOUR : C'est la troisième fois que cela se produit, des départs dans votre majorité. Comme je vous l'ai déjà dit, nous ne sommes pas là pour régler vos problèmes de majorité donc nous nous retirons également.

Monsieur HAMON : C'est également regrettable.

Mesdames et Messieurs, je regrette le comportement à la fois d'un groupe minoritaire de la majorité et le comportement de l'opposition qui refuse de discuter de points importants à l'ordre du jour.

Le quorum n'étant plus atteint, la séance est levée à 20h47.